

Activités Hebdomadaires sur Sagy

TARIFS
 110€ Sagy
 130€ Hors Sagy*
 valable jusqu'au
 9 Juillet

Rdv le Samedi 18 Juin à la
 maternelle, après le spectacle
 de l'école, pour les inscriptions

Retour des
 inscriptions
 au plus tard
 samedi 9 juillet

LUNDI

Judo

De 16h30 à 17h30
 De 17h30 à 19h.
 A l'école maternelle



A partir de MS

MARDI

**Eveil
corporel**

De 16h45 à 17h45

A l'école maternelle



A partir de PS

MARDI

Théâtre

De 16h30 à 17h35
 De 17h45 à 19h.

A la salle des fêtes



A partir de CE1

MERCREDI

Tennis

En partenariat avec le
 Tennis Club de Sagy

Au terrain de tennis



A partir de CE1

JEUDI

Capoeira

De 16h30 à
 17h30

A la salle des fêtes



A partir de CP

VENDREDI

Echecs

De 16h30 à
 17h45
 De 17h45 à 19h

A la salle haute de la Mairie



A partir de CP

SAMEDI

Mini-Schools

De 10h à 11h
 De 11h à 12h

A la salle des fêtes



A partir
 de PS

Adhésion à l'association : 6€ par
 adhérent (10€ pour les habitants
 hors Sagy) Adhésion gratuite à
 partir du 3e enfant.

* Tennis 110 € pour tous



Activités Hebdomadaires hors Sagy

(Réservées aux habitants de Sagy)

Escalade

315 € (cours seul)
369 € (cours + pass)

Avec notre partenaire Block Out d'Osny



A partir de MS

Natation

Sur les piscines de Jouy le Moutier, Cergy Préfecture et Axe Majeur et Pontoise

Tarifs à venir prochainement



Equitation

Avec notre partenaire le centre équestre La Tanière du Perchay

Tarif à partir de 225€



A partir de MS

Retour des inscriptions au plus tard samedi 9 juillet

Les activités sur Sagy ne sont données qu'à titre indicatif et ne seront confirmées que si le nombre d'inscrits le permet. De plus, l'horaire des activités est susceptible de varier en fonction des disponibilités des professeurs, des salles et du nombre de groupes.

- **Si vous ne pouvez pas vous déplacer** samedi 18 juin, vous pourrez télécharger le formulaire sur www.marelle-baskets.org et le déposer, accompagné du paiement complet, dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le **samedi 09/07/16**. Au-delà, le tarif sera majoré de 20€ et l'inscription ne sera prise en compte qu'en septembre.

- **Certificat médical** : il est obligatoire pour chaque activité sportive. Il est à remettre à Marelle & Baskets soit avec l'inscription, soit dans la boîte aux lettres de la mairie, mais avant le 05/10/16. Au partir de cette date, l'adhérent sans certificat médical ne sera pas admis en cours. Pour l'équitation et la natation, il est à remettre directement à l'établissement concerné.

- **Attestation de responsabilité civile** : Elle est à fournir pour chaque adhérent.

- **Attestation de paiement** : Elle est à demander uniquement par mail à contact@marelle-baskets.org.